

## À la recherche d'une urbanité périphérique ?

Les petites villes au cœur des parcours résidentiels périurbains : une  
enquête dans le Dunkerquois

*Looking for a Suburban Urbanism? Small Cities as Residential Hubs in Periurban  
Housing Careers. A Case Study in the Dunkerque Metropolitan Area (France)*

**Agathe Delebarre et Thomas Pfirsch**

---



**Éditeur**

Université des Sciences et Technologies de  
Lille

**Édition électronique**

URL : <http://tem.revues.org/3919>

DOI : 10.4000/tem.3919

ISSN : 1950-5698

**Référence électronique**

Agathe Delebarre et Thomas Pfirsch, « À la recherche d'une urbanité périphérique ? », *Territoire en  
mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 23 novembre  
2016, consulté le 27 mars 2017. URL : <http://tem.revues.org/3919> ; DOI : 10.4000/tem.3919

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 mars 2017.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons  
Attribution 4.0 International.

---

# À la recherche d'une urbanité périphérique ?

Les petites villes au cœur des parcours résidentiels périurbains : une enquête dans le Dunkerquois

*Looking for a Suburban Urbanism? Small Cities as Residential Hubs in Periurban Housing Careers. A Case Study in the Dunkerque Metropolitan Area (France)*

Agathe Delebarre et Thomas Pfirsch

---

## Introduction

- 1 Longtemps vus comme des espaces pathogènes, lieux de repli sur soi et d'une dissémination peu durable de la ville, les territoires périurbains sont aujourd'hui réévalués comme des « tiers espaces », plus autonomes vis-à-vis des villes-centres et diversifiés socialement (Cailly, Dodier, 2007 ; Cordobes *et al.*, 2010 ; Debroux, 2011). Dans un contexte de périurbanisation soutenue, des chercheurs proposent d'assumer le périurbain (Cordobes *et al.*, 2010) et soulignent la maturité de ces espaces, laboratoires d'autres modes de vie qui ne peuvent toujours être évalués à l'aune des modèles d'urbanité issus des villes-centres (Charmes *et al.*, 2013). Certains évoquent une possible « entrée en durabilité » de ces espaces, donnant un rôle nouveau aux petites villes situées à la périphérie des grandes (Aragau, 2009 ; Aragau *et al.*, 2012). Ces petites villes s'affirment en effet comme de véritables « pôles secondaires » au sein de périphéries multiformes. Parce qu'elles offrent emplois et services de proximité, elles sont de plus en plus valorisées par de nouvelles générations de périurbains en quête d'ancrage. Cette place nouvelle des petites villes dans le périurbain renvoie à la remise en cause récente de la définition traditionnelle de cet échelon élémentaire de l'armature urbaine. Dans un contexte où les petites villes sont de plus en plus dépendantes de la proximité des métropoles et de leur insertion dans un « urbain généralisé », c'est moins un seuil démographique qui les définit qu'un niveau d'équipements et d'aménités (Santamaria,

2012) et un certain « gradient d'urbanité » dans leur densité, leurs paysages et leurs formes de sociabilités (Lugan, 1997 ; Taulelle, 2010 ; Édouard, 2012).

- 2 À travers l'exemple des périphéries dunkerquoises, cet article poursuit ces recherches sur la maturité des espaces périurbains et les nouvelles dynamiques de densification/polarisation qui les traversent, en analysant le rôle des petites villes dans la structuration des parcours résidentiels. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux travaux ont en effet montré que les choix résidentiels s'appuient sur des dynamiques collectives, les réseaux familiaux y jouant un rôle clé, et qu'ils doivent être restitués dans la profondeur biographique de « parcours »<sup>1</sup>, les « habitus résidentiels » mûris au cours de la vie influençant les pratiques contemporaines autour du logement (Authier *et al.*, 2010a et 2010b). Ces approches par parcours ont contribué à la vision nouvelle d'un périurbain moins dépendant des villes-centres, en montrant la diversité des trajectoires sociales et spatiales qui s'y croisent (Cailly, 2007 ; Cailly et Dodier, 2007 ; Debroux, 2011). Mais elles se sont jusqu'alors peu penchées sur la question des petites villes. Si le rôle des « pôles secondaires » dans l'organisation des pratiques quotidiennes des périurbains a été souligné, leur importance dans la structuration de leurs parcours résidentiels reste mal connue.
- 3 L'article se fonde sur l'enquête NEMO<sup>2</sup>, menée par questionnaires en 2011-2012 dans le périurbain dunkerquois (voir encadré)<sup>3</sup>. Centrée sur le profil social et résidentiel des périurbains, cette enquête comprenait une dimension biographique qui a permis une approche de leurs parcours résidentiels<sup>4</sup>. Les pôles secondaires du périurbain<sup>5</sup> y sont fortement représentés. La région dunkerquoise et le Nord-Pas de Calais se distinguent en effet par une périurbanisation polycentrique où se superposent les zones d'influences de grandes aires urbaines et un semis dense de petites villes. Ils constituent donc un laboratoire privilégié de la maturité périurbaine et des dynamiques d'autonomisation des périphéries par rapport aux villes-centres.
- 4 Fréquentées pour les loisirs et la chalandise, les petites villes périurbaines deviennent-elles aussi des lieux d'attractivité résidentielle dans un contexte de transition énergétique et d'entrée en durabilité des périphéries urbaines ? Nous montrerons le rôle redistributeur des petites villes dans les parcours résidentiels périurbains. Nous faisons l'hypothèse, qu'outre leurs fonctions de pôles de services, leur cadre de vie plus dense et leur « urbanité » rendent ces petites villes attractives. Le questionnaire suggère en effet que certains périurbains recherchent une « urbanité minimale » en zone périphérique ; compromis entre éloignement de la grande ville et maintien d'un gradient d'urbanité. À l'heure de « l'urbain généralisé », les approches par gradients d'urbanité ont montré leur fécondité (Lévy, 2004). Elles sont nécessaires pour lire la complexité d'un périurbain qui n'apparaît plus comme uniforme, mais est traversé par une grande diversité de degrés de densité de population, de morphologie et de centralités fonctionnelles. Des concepts nouveaux ont été proposés pour saisir cette complexité : polarités ou nodalités périurbaines – versus « centralité » de la ville traditionnelle – (Soja, 2000), granulométrie – versus « densité » – (Bres et Mariolle, 2011, périurbanité – versus « urbanité » – (Hilal et Sencébé, 2002). Mais, dans le contexte français et européen, l'approche par gradients d'urbanité reste pertinente pour lire le périurbain puisque de nombreux « pôles secondaires » périurbains sont aussi de petites villes antiques ou médiévales à forte « urbanité » traditionnelle. L'image traditionnelle de la ville reste forte dans les représentations des périurbains. On prend ici urbanité au sens classique d'association entre diversité et densité<sup>6</sup>, et on tente de la saisir sans se limiter au critère habituel de la

densité de population communale, en prenant aussi en compte la densité de l'habitat, les représentations de la ville-centre traditionnelle chez les enquêtés, et enfin le paysage et l'atmosphère urbaine de leur cadre de vie, grâce à un travail de photographie et d'observation parallèle au questionnaire.

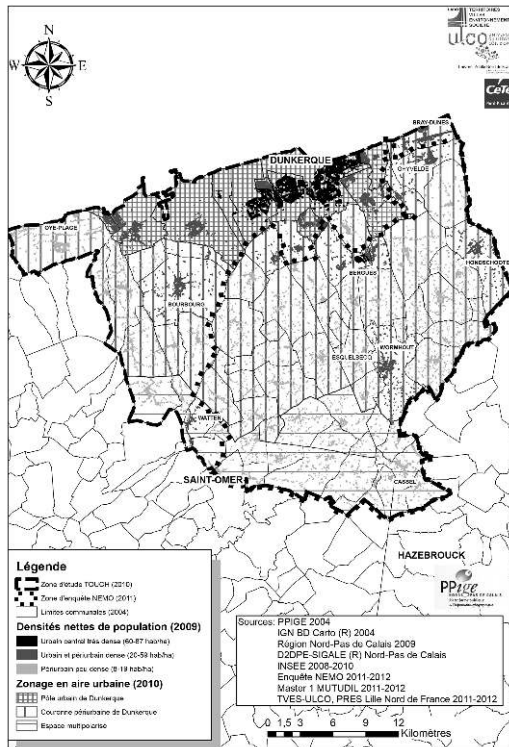
- 5 Après une présentation du contexte original de la périurbanisation dunkerquoise, on décrira les caractéristiques morphologiques des petites villes périurbaines et leur fonction de « pôles secondaires » pour les mobilités quotidiennes avant de dresser une typologie des parcours résidentiels périurbains montrant le rôle redistributeur des petites villes au sein des périphéries.

## 1. Le Dunkerquois : un contexte périurbain original marqué par l'importance des petites villes

### 1.1. Une périurbanisation polycentrique

- 6 L'aire urbaine de Dunkerque (260 000 habitants en 2008) s'est développée au cœur d'un des principaux carrefours du nord-ouest européen, dans l'une des régions de plus forte densité urbaine du continent. Fondée dès le Moyen Âge sur un réseau serré de villes marchandes (St Omer, Lille, Ypres, Gand...) et sur un habitat rural dispersé typique des Flandres, cette forte densité de population a été redimensionnée lors de la révolution industrielle avec la formation aux abords des Flandres de grandes conurbations minières et industrielles. Aujourd'hui, Dunkerque se situe au cœur d'un vaste continuum d'urbanisation diffuse et polycentrique qui court dans la plaine nord-européenne depuis le bassin houiller de Béthune-Charleroi jusqu'à la Randtsad hollandaise et aux bouches du Rhin. Il en résulte un modèle de périurbanisation beaucoup moins mono-centré que celui qui prévaut par exemple dans l'ouest français. Ici, l'organisation en couronnes s'applique mal à un contexte structuré par des flux multidirectionnels où les aires d'influence des villes voisines se chevauchent parfois. L'aire urbaine de Dunkerque se situe ainsi à 40 km de deux autres aires urbaines de dimension régionale<sup>7</sup> et à 70 km de celle de Lille<sup>8</sup>. La délimitation elle-même de ces aires est complexe.
- 7 Dans cet espace périurbain polycentrique, les petites villes sont fortement représentées. Il s'agit de « petites villes » au sens démographique, à savoir des unités urbaines de 2 000 à 20 000 habitants selon les seuils INSEE. Dans le SCOT de Dunkerque, dix « petites villes » regroupent plus de la moitié de la population périurbaine (52 % soit 49 717 habitants<sup>9</sup>) et même un cinquième pour la plus grande d'entre elles (Bergues : 10 717 habitants). Les autres petites villes périurbaines sont Bourbourg (6 789 habitants), cinq unités urbaines de 4 000 à 5 500 habitants, et trois de 2 000 à 4 000 habitants. Ces « petites villes » au sens démographique sont aussi pour la plupart des « pôles secondaires », à savoir des unités urbaines comptant de 1 500 à 5 000 emplois<sup>10</sup>, qui jouent un rôle clé dans les navettes domicile-travail et la fourniture de services aux habitants de la périphérie dunkerquoise. Pour cette étude, nous nous sommes limités à six de ces dix petites villes (voir figures 1 et 2, et encadré méthodologique) : Bergues (10 717 hab.), Wormhout (5 254 hab.), Ghyvelde (4 976 hab.), Hondschoote (4 033 hab.), Cassel (2 288 hab.) et Esquelbecq (2 168 hab.).

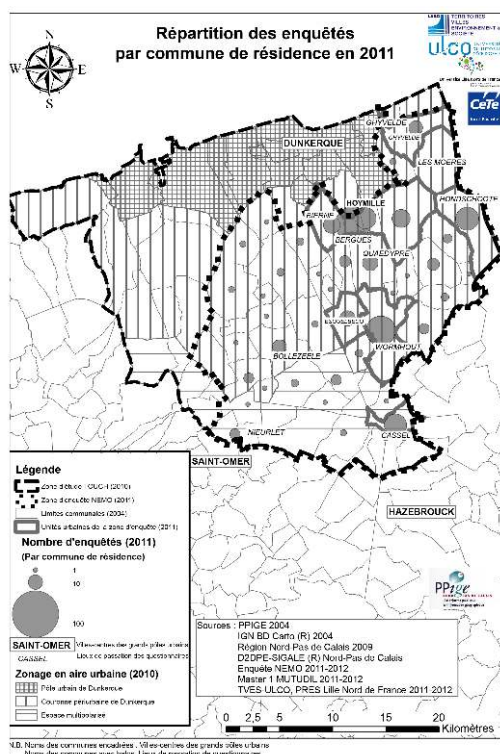
Figure 1 : Densités nettes de population en 2009



Cartographie : A. Delebarre 2016.

Sources : PPIGE 2004, IGN BD Carthage (R) 2004, Région Nord-Pas de Calais 2009, D2DPE-SIGALE (R) Nord-Pas de Calais, INSEE 2008-2010, Enquête NEMO 2011-2012, Master 1 MUTUDIL 2011-2012, TVES, ULCO, PRES Lille Nord de France 2011-2012.

Figure 2 : Répartition des enquêtes par commune de résidence en 2011



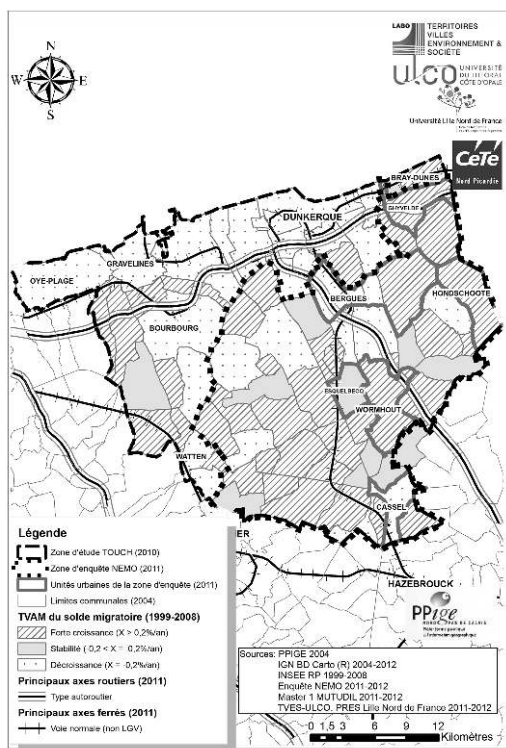
Cartographie : A. Delebarre, 2016.

Sources : PPIGE 2004, IGN BD Cartho (R) 2004, Région Nord-Pas de Calais 2009, D2DPE-SIGALE (R) Nord-Pas de Calais, INSEE 2008-2010, Enquête NEMO 2011-2012, Master 1 MUTUDIL 2011-2012, TVES, ULCO, PRES Lille Nord de France 2011-2012.

## 1.2. Les petites villes : un moteur de périurbanisation en voie d'essoufflement

- 8 Regroupant plus de la moitié des périurbains dunkerquois, les petites villes ont porté la croissance périurbaine locale pendant plusieurs décennies. Ainsi, de 1962 à 1968, dans un contexte où l'espace périurbain perd des habitants, les pôles secondaires sont presque les seules communes périurbaines à gagner des habitants (+0,4%/an). Dans les années soixante-dix, les pôles secondaires représentent encore l'essentiel de la croissance démographique périurbaine<sup>11</sup>, et ce poids majoritaire se poursuit dans les années 1980<sup>12</sup>. En revanche, les années 1990 et 2000 sont marquées par la prééminence des communes rurales dans la croissance périurbaine : 86 % de la croissance totale de l'espace périurbain a lieu en dehors des pôles secondaires entre 1990 et 2008 (voir figure 3). Les petites villes ne sont plus les moteurs de la périurbanisation, qui tend à se reporter vers les communes rurales plus éloignées.

Figure 3 : Évolution du solde migratoire entre 1999 et 2008 et principaux axes de transports



Cartographie : A. Delebarre, 2016.

Sources : PPIGE 2004, IGN BD Carto (R) 2004-2012, Région Nord-Pas de Calais 2009, D2DPE-SIGALE (R) Nord-Pas de Calais, INSEE 2008-2010, Enquête NEMO 2011-2012, Master 1 MUTUDIL 2011-2012, TVES, ULCO, PRES Lille Nord de France 2011-2012.

- 9 C'est le solde naturel qui porte cette croissance périurbaine depuis trente ans. Dès les années quatre-vingt, le solde migratoire devient négatif mais reste compensé par le solde naturel qui a diminué jusqu'à ne plus équilibrer le bilan démographique à partir des années deux-mille.

## 2. « Pôles secondaires » ou « petites villes » périurbaines ?

### 2.1. Des « pôles secondaires » structurant les mobilités quotidiennes

- 10 Si leur croissance démographique s'essouffle, les petites villes du périurbain restent centrales pour les navettes domicile-travail et les mobilités de chalandise. Elles sont le lieu de localisation privilégiée des grandes surfaces et zones commerciales. L'étude des pratiques de chalandise montre une assez forte autonomisation des mobilités des périurbains par rapport aux pôles urbains, privilégiant les zones commerciales situées dans les petites villes de la périphérie. Ainsi, si la plupart des grandes zones commerciales rayonnant dans toute l'aire urbaine sont situées dans les pôles de Dunkerque et St Omer, l'une d'elles se situe à la sortie de Bergues, desservie directement par l'A25<sup>13</sup>. Quant aux zones commerciales dont l'aire de chalandise est plus locale, la plupart se situent dans des

petites villes périurbaines : Wormhout, Cassel, Hondshoote et Bray-Dunes<sup>14</sup>. Enfin, les « pôles secondaires » étudiés disposent tous en leur centre d'une gamme de petits commerces et services de proximité relevant du tertiaire banal « induit » par le dépassement d'un certain seuil de population : boulangeries, cafés, banques... Le commerce est ainsi le principal secteur d'emploi à Wormhout<sup>15</sup>. Regroupés autour de la « Grand'Place », épicerie traditionnelle des villes marchandes des Flandres et souvent rendue partiellement piétonne, ces petits commerces jouent un rôle important dans le maintien d'un minimum d'urbanité en créant une atmosphère urbaine (figure 5). En revanche, les commerces et services plus rares nécessitent de se diriger vers des zones commerciales rayonnant à l'échelle de l'agglomération ou dans les centres des grands pôles urbains.

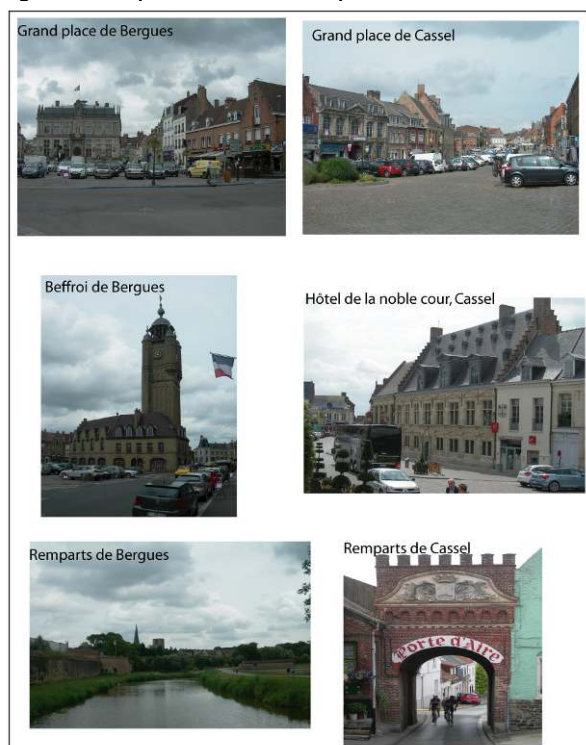
- 11 Centralités commerciales, les petites villes périurbaines s'affirment aussi comme des pôles d'emploi secondaires du Dunkerquois. Certes les habitants du périurbain travaillent essentiellement dans le pôle urbain de Dunkerque<sup>16</sup>, mais les données récentes montrent une complexification des migrations pendulaires. Dans le pays des Moulins de Flandre (regroupant les cantons de 5 petites villes périurbaines, dont 4 étudiées), 31 % des emplois sont occupés par des actifs non résidant sur le territoire, chiffre en constante progression depuis 1990<sup>17</sup>. Des petites villes comme Bergues ou Wormhout attirent désormais des actifs résidant en dehors de la zone périurbaine, et parfois à Dunkerque. Ces deux petites villes connaissent une forte progression de l'emploi depuis 20 ans, supérieure à celle des actifs.
- 12 Enfin, certaines petites villes périurbaines s'affirment comme des centralités touristiques et des espaces de loisirs. Bergues et Cassel sont considérées comme des pôles touristiques régionaux : leur patrimoine médiéval, leurs restaurants et commerces attirent un important flux de touristes de courts séjours, le dimanche en particulier, originaires du Dunkerquois, mais aussi de la métropole lilloise et de la Flandre belge (Pays des Moulins de Flandre, 2012). Mais cette affirmation touristique reste une spécificité des petites villes les plus anciennes.

## 2.2. Villes historiques et villages devenus villes : deux visages des « pôles secondaires » périurbains

- 13 Assez similaires par leurs fonctions, les « pôles secondaires » du périurbain correspondent à deux morphologies différentes : les petites villes historiques et les villages devenus villes.
- 14 Les premières, comme Bergues ou Cassel, étaient déjà qualifiées de villes au Moyen Âge car dotées d'une autonomie politique symbolisée par des remparts, un beffroi et une grande place bordée de monuments et bâtiments publics (figure 4)<sup>18</sup>. Elles possèdent un centre historique bien marqué, avec une structure médiévale des rues et un assez riche patrimoine à l'image de l'hôtel de la Noble cour de Cassel. Elles offrent une urbanité minimale et un tissu de services et de commerces diversifié, ainsi que des institutions culturelles localisées dans les bâtiments historiques réhabilités et souvent absentes des autres pôles secondaires (musées, bibliothèques, etc.). En partie patrimonialisés, ces centres sont des destinations touristiques. C'est le cas à Cassel, qui possède un riche patrimoine historique et culturel (églises médiévales, moulins traditionnels, carnaval réputé, monuments de la grande guerre, etc.) et dont les « estaminets » se remplissent de touristes le week-end.



Figure 4 : Les petites villes historiques : une identité et une urbanité affirmées



Clichés des auteurs, juin 2014.

- 15 Sur le plan résidentiel, ces petites villes historiques offrent l'avantage d'un minimum de densité : la commune de Bergues se différencie des autres petites villes du périurbain dunkerquois avec une densité nette de population proche de celle du pôle urbain de Dunkerque (77 hab/ha contre 66 hab/ha en moyenne pour le pôle urbain en 2008). La dépendance automobile y est moins forte puisque, anciens centres administratifs, ces petites villes historiques possèdent leur gare TER, accessible à pied pour Bergues. Elles offrent des types de logements plus denses et diversifiés que le pavillon en milieu de parcelle. Ainsi, la commune de Bergues se singularise par la proportion d'appartements (45 % en 2008<sup>19</sup> contre 1 à 15 % pour les autres petites villes). Ces caractéristiques de densité et d'habitat sont dues à la présence des fortifications de Vauban enserrant la ville. Les statuts d'occupation singularisent aussi la commune de Bergues puisque que près de 60 % des résidences principales sont en location contre 12 à 30 % pour les autres petites villes du SCOT Flandre-Dunkerque<sup>20</sup>. Par leurs paysages, leurs fonctions et la structure de leur marché du logement, ces « pôles secondaires » sont donc bien des « villes » et sont perçues comme telles par la population locale.
- 16 Toute autre est la situation des villages devenus statistiquement des villes à la faveur de la croissance démographique qui les a fait dépasser le seuil de 2 000 habitants. C'est le cas de Wormhout, Ghyvelde, Esquelbecq ou Hondshoote. Ici, la densité de population est beaucoup plus faible, entre 20-29 hab/ha (voir figure 1). L'urbanité et la densité se limitent à la grande place centrale et aux quelques rues environnantes, qui concentrent l'essentiel des commerces et services, tandis que la majorité du bâti de ces communes est composée de lotissements récents fondés sur la maison individuelle. (figure 5). Non fortifiés et dénués de symboles d'urbanité comme les beffrois, ces gros villages ne sont

pas nécessairement vécus comme des espaces urbains par leurs habitants, même s'il s'agit clairement de pôles secondaires en termes d'emplois et de services. En effet, comme cela a pu être observé dans d'autres contextes périurbains, la plupart de ces bourgs se dotent d'attributs et de services urbains (commerces diversifiés, services publics comme les collèges, institutions culturelles – (Aragau *et al.*, 2012 : 119), et on observe une disjonction entre les usages fonctionnels de ces espaces, clairement « urbains », et leur image persistante de bourgs ou villages.

Figure 5 : des villages rattrapés par la croissance péri-urbaine : « des petites villes »



Clichés des auteurs, juin 2014.

### 3. Les petites villes : des pôles redistributeurs pour des parcours résidentiels diversifiés

- 17 Outre leur rôle dans les mobilités quotidiennes des périurbains, les pôles secondaires s'affirment comme des éléments structurants de leurs mobilités résidentielles. L'enquête a permis d'approcher les parcours résidentiels des périurbains et d'en montrer la complexité<sup>21</sup>.

#### 3.1. Une mobilité résidentielle de courte distance pour des « natifs du périurbain »

- 18 La majorité des enquêtés (54,3 %) ne sont pas des néo-périurbains mais des périurbains de deuxième génération, ayant grandi dans le périurbain, ou devenus périurbains sans mobilité, par absorption de leur commune dans une aire urbaine<sup>22</sup>. On retrouve là une

caractéristique soulignée par la plupart des études récentes sur le périurbain en France : loin d'être portée uniquement par un desserrement résidentiel à partir de la ville-centre, « une bonne partie de la croissance périurbaine est aujourd'hui alimentée de manière endogène par des mouvements internes qui témoignent de l'émergence de parcours résidentiels exclusivement périurbains » (Cailly, 2010 ; 214). Cette nouvelle génération de périurbains est plus autonome par rapport à la ville-centre, ce qui autorise une grande diversité de parcours résidentiels.

- 19 Ces parcours se font cependant à petite distance, car ces natifs du périurbain sont des locaux : la quasi-totalité des 247 enquêtés (96,4 %) sont originaires du Nord-Pas-de-Calais et près des trois quarts résidaient déjà dans le territoire de l'actuel SCOT Flandre-Dunkerque durant leur enfance (à l'âge de 10 ans). La très grande majorité des enquêtés proviennent des aires de Dunkerque, de Lille (dans sa partie occidentale) et de la zone de contact entre ces deux aires urbaines en Flandre intérieure. Rares sont ceux qui viennent des zones voisines du Calaisis ou du bassin minier, et encore moins des régions extérieures. Ceci est le reflet de la faible attractivité de la région Nord-Pas de Calais dans son ensemble (INSEE, 2010) : cette dernière se distingue en France par un solde migratoire très négatif et par la faiblesse des échanges de population avec les régions voisines, pourtant peuplées et dynamiques comme la région parisienne et cela, du fait des spécificités d'un marché du travail local encore fortement marqué par l'emploi industriel et des formations courtes et techniques, générant de puissants effets barrières (Baccaïni, 2001).
- 20 On est ici loin du périurbain francilien, espace carrefour où des trajectoires sociales et géographiques très diverses s'entrecroisent (Debroux, 2011). À l'image de la population générale du Nord et du Dunkerquois, les enquêtés sont des périurbains locaux, ancrés en Flandre et dans leur région d'origine. Leur installation périurbaine a reposé sur une micro-mobilité, effectuée sur quelques kilomètres à proximité de leur commune d'origine. Près d'un enquêté sur cinq sont même des quasi-sédentaires : leur commune de résidence actuelle est la même que celle où ils habitaient à l'âge de 10 ans. Cette faible mobilité résidentielle s'accompagne d'un fort ancrage local des réseaux de relations, en particulier de la famille : 70 % des enquêtés résident à moins de 10 km de leurs parents ou de leurs beaux-parents, et 35 % habitent dans la même commune<sup>23</sup>. Un tiers d'entre eux se sont également appuyés sur des réseaux de relations informels pour trouver leur logement, sans passer par les institutions du marché du logement.
- 21 Dans cette mobilité résidentielle à courte distance, appuyée sur les réseaux familiaux et amicaux, les petites villes jouent un rôle clé. En effet, l'analyse des correspondances multiples (ACM) menée sur le questionnaire a montré que si le type de logement occupé durant l'enfance (appartement ou maison individuelle) a peu d'influence sur les choix résidentiels actuels des enquêtés, le gradient d'urbanité de leur commune d'origine (ville-centre, banlieue, pôle secondaire du périurbain, commune rurale du périurbain, etc.) joue un rôle important<sup>24</sup>. L'ACM a permis de faire une typologie des parcours résidentiels des enquêtés en fonction du gradient d'urbanité des communes. Elle a mis en lumière 6 types de parcours différents qui montrent la diversité des parcours périurbains à l'échelle locale. Ces parcours peuvent être regroupés en deux grandes catégories dans lesquelles les petites villes jouent un rôle clé : les parcours classiques de desserrement résidentiel et les parcours internes au périurbain.

### 3.2. S'éloigner de la grande ville en conservant un cadre de vie relativement dense

- 22 Un premier type de parcours suit le modèle classique du desserrement résidentiel. Il concerne tous les enquêtés dont le parcours résidentiel a consisté dans le passage d'une zone urbaine dense durant leur enfance à une zone de moindre densité aujourd'hui, que celle-ci soit située dans une commune rurale ou dans un pôle secondaire du périurbain. Il concerne 99 enquêtés, soit 40 % de l'échantillon. Toutefois, trois variantes se détachent au sein de ces parcours centripètes (figure 6)

Figure 6 : les six types de parcours résidentiel des enquêtés

Groupes	Résumé du profil majoritaire des groupes	Regroupement	Classe de population communale à 10 ans	Classe de population communale actuelle	Typologie de commune à 10 ans	Typologie de commune actuelle	Représentativité du profil dans le groupe	Représentativité du profil dans l'échantillon	Effectif du groupe / effectif total du groupe
1	Anciens ruraux, néo-urbains	Changement de typologie de communes (urbain=>rural & réciproquement)	X < 2000 hab (rurale)	2000 ≤ X < 8000 hab (urbaine)	Couronne périurbaine et commune multipolarisée	Pôle secondaire du périurbain	59%	11%	26/44
2	Anciens urbains, néo-ruraux	Maintien d'une urbanité dans le périurbain	Y > 2000 hab (urbaine)	X < 2000 hab (rurale)	Ville-centre, banlieue, pôle secondaire du périurbain	Couronne périurbaine et commune multipolarisée	92%	18%	44/48
3	Banlieue ou petite ville-centre=> pôle secondaire	Maintien d'une urbanité dans le périurbain	2000 ≤ X < 50000 hab (urbaine)	2000 ≤ X < 8000 hab (urbaine)	Ville-centre, banlieue	Pôle secondaire du périurbain	74%	11%	28/35
4	Grande ville-centre => pôle secondaire	Maintien dans un pôle secondaire	Y > 50000 hab (urbaines)	2000 ≤ X < 8000 hab (urbaine)	Ville-centre	Pôle secondaire du périurbain	77%	11%	27/35
5	Maintien dans un pôle secondaire	Stables (même typologies de communes)	2000 ≤ X < 8000 hab (urbaine)			Pôle secondaire du périurbain	76%	18%	45/59
6	Maintien dans une commune rurale du périurbain		X < 2000 hab (rurale)			Couronne périurbaine et commune multipolarisée	96%	10%	25/26
Total							79%		195/247

Réalisation : A. Delebarre, 2015.

- 23 On observe d'abord des passages des zones urbaines vers la campagne périurbaine (Groupe 2 : 44 individus dans le profil, 18 % de l'échantillon). Ils concernent des enquêtés qui habitaient pendant leur enfance en zone urbaine dense (ville-centre, banlieue ou pôles secondaires du périurbain) et qui vivent aujourd'hui dans des communes rurales du périurbain (couronne périurbaine ou périurbain multipolarisé). Il s'agit donc de « citadins néo-ruraux » : leur parcours a reposé sur un itinéraire ville/campagne et sur la recherche d'une moindre densité, que ce soit dans le type d'habitat et le type de commune. Pour la plupart, le déménagement dans le rural périurbain a consisté dans un gain d'espace et dans l'installation dans une maison en milieu de parcelle alors qu'ils vivaient auparavant dans un appartement (30 %) ou dans une maison mitoyenne ou semi-mitoyenne (30 %). Du point de vue des CSP, on note une forte surreprésentation des professions intermédiaires (18,8 % dans le groupe contre 9 % dans l'échantillon) et une sous-représentation des cadres (12,5 % contre 18,2). Enfin, on retrouve dans ce groupe les représentations dominantes au sein de l'échantillon dans son ensemble, à savoir une certaine urbaphobie, stigmatisant les grandes agglomérations (Dunkerque, Lille et Paris en premier lieu) et en particulier leurs banlieues populaires (Grande-Synthe...).
- 24 Le deuxième parcours de desserrement résidentiel consiste dans le passage de la banlieue vers les pôles périurbains (Groupe 3, 28 individus dans le profil, 11 % de l'échantillon). Il s'agit d'individus qui vivaient en pôle urbain pendant leur enfance (dans une commune de 2 000 à 60 000 habitants d'un pôle urbain, principalement en banlieue) et qui habitent aujourd'hui dans un pôle secondaire du périurbain. On est donc ici aussi dans un parcours de desserrement résidentiel mais la perte de densité a été moindre, les enquêtés passant de la banlieue d'une ville moyenne à une petite ville. Sur le plan du type de logement, la

perte de densité a également été moindre par rapport au groupe précédent. Durant l'enfance le type de logement dominant était déjà la maison individuelle, et en particulier la maison mitoyenne (48 % du groupe), répandue dans les banlieues dunkerquoises et nordistes. Mais ensuite, plus de la moitié de ces enquêtés ont vécu en appartement avant d'emménager dans leur logement actuel (39 %). Aujourd'hui, c'est la maison en milieu de parcelle qui domine (54 %), mais de manière moins forte que dans le groupe précédent, la maison mitoyenne restant importante. Les parcours majoritaires ont consisté ici soit dans le maintien en maison individuelle (58 % des parcours), soit dans la séquence maison dans l'enfance / appartement / maison individuelle actuellement (22,6 % des parcours). Pour 22 % d'entre eux, l'installation périurbaine a consisté dans le passage d'une maison mitoyenne à une maison en milieu de parcelle. Ce groupe est aussi plus polarisé socialement que le précédent : les cadres y sont fortement surreprésentés (32 % du groupe contre 18 % de l'échantillon), de même que les ouvriers (22 % contre 16 %). En revanche, les employés et les professions intermédiaires sont sous-représentés. Ce groupe se distingue aussi par ses représentations de la ville, beaucoup moins urbaphobes : Dunkerque en particulier y est moins stigmatisée.

- 25 Enfin, un troisième parcours centripète consiste dans le passage de *la ville-centre vers les pôles périurbains* (G4 : 27 individus dans le profil, 11 % de l'échantillon). Il s'agit aussi d'une trajectoire de desserrement résidentiel atténué : les enquêtés habitaient durant leur enfance dans une ville-centre importante (plus de 60 000 habitants donc Dunkerque pour la plupart) et vivent aujourd'hui dans des pôles secondaires du périurbain. Du point de vue des CSP, le profil de ce groupe connaît une sous-représentation des artisans et des professions intermédiaires et une sur-représentation des étudiants et des employés. Là encore, la structure sociale des pôles périurbains apparaît légèrement plus polarisée, avec moins de classes moyennes que la campagne périurbaine. Ce groupe se distingue également par des choix de logement plus denses. C'est dans ce groupe que les appartements sont les plus nombreux et les maisons en milieu de parcelle les moins représentées. Plus de la moitié des enquêtés vivaient en appartement avant d'occuper leur logement actuel et près d'un sur trois réside aujourd'hui en appartement. De leur logement précédent à leur logement actuel, le parcours majoritaire va dans le sens d'une dédensification : passage d'un appartement à une maison individuelle, mitoyenne ou non (11 cas sur 35). Mais le groupe se distingue par le nombre des parcours atypiques de maintien ou de retour à des formes de logement plus dense : maintien en appartement (7 cas sur 35) ou passage d'une maison à un appartement (4 cas sur 35). On a donc des cas où le déménagement périurbain consiste en une baisse d'intensité de l'environnement urbain mais s'accompagne d'un maintien ou d'une augmentation de la densité du logement. On quitte la ville-centre pour s'installer dans une petite ville de la campagne environnante, mais au centre de cette dernière, dans un appartement ou une maison mitoyenne.
- 26 Au total, ces trois types de parcours montrent la diversité des choix résidentiels périurbains à l'échelle locale. À côté des choix de desserrement classiques de type « ville/campagne » (groupe 2), on a aussi des parcours de « desserrement atténué », fondé sur le passage ville / petite ville du périurbain (groupes 3 et 4). Les premiers concernent majoritairement les classes moyennes et les employés, se fondent sur l'attrait de la maison individuelle en milieu de parcelle et sur le rejet de la ville dans les discours. Les seconds concernent une population plus polarisée socialement (cadres d'une part, ouvriers et employés de l'autre) et se fondent sur des choix de logement plus diversifiés

et moins denses, dominés par la maison individuelle, mais où la maison mitoyenne et l'appartement continuent à être présents. Ils s'accompagnent aussi de discours moins urbaphobes. Pour plus d'un enquêté sur 5, le déménagement périurbain s'accompagne d'une volonté de maintenir un certain degré d'urbanité et de densité dans le cadre de vie.

### 3.3. Rester dans le périurbain, mais dans un environnement plus dense

- 27 Une deuxième catégorie de parcours résidentiels concerne les parcours internes au périurbain. Ces derniers ne reposent pas sur une dynamique d'éloignement des zones urbaines et peuvent même consister dans le passage vers un cadre de vie plus dense que dans l'enfance. Ces parcours centrifuges et indépendants de la ville-centre concernent 97 enquêtés (39 %), soit presque autant que les parcours de desserrement résidentiel. Leur importance s'explique par le poids des « natifs du périurbain » dans notre échantillon. On en observe ici aussi trois variantes à l'échelle locale.
- 28 La première consiste dans le passage *du rural périurbain vers les pôles périurbains* (groupe 1, 27 individus dans le profil, 10,5 % de l'échantillon). Elle concerne des enquêtés ayant vécu à l'âge de 10 ans dans des communes rurales et vivant aujourd'hui dans des pôles secondaires du périurbain. Ce parcours n'est pas totalement indépendant de la ville-centre puisque pour près de 30 % des enquêtés de ce profil, le passage de la campagne au pôle périurbain a été précédé d'un passage par un pôle urbain. Dans la grande majorité des cas, ce déménagement dans un environnement plus urbain s'est accompagné de choix de logements plus denses. 89 % de ces « anciens ruraux » / « néo-citadins » vivaient en effet en maison individuelle durant leur enfance. Aujourd'hui ils ne sont plus que 82 % et c'est la maison mitoyenne, et non la maison en milieu de parcelle, qui représente leur choix de logement majoritaire. On voit cependant que cette densification du logement est restée contenue, fondée plus sur le passage d'un pavillon individuel à une maison mitoyenne plus que sur l'installation en appartement : même si 30 % de ces enquêtés sont passés par un appartement dans leur logement précédent, ils sont ensuite majoritairement revenus vers la maison pour leur logement actuel. Ces anciens ruraux nouvellement installés dans les pôles périurbains se caractérisent aussi par une structure par âge polarisée, assez caractéristique des zones urbaines denses : les jeunes adultes y sont surreprésentés (surtout les 20-29 ans), de même que les plus de 70 ans. On retrouve là un phénomène déjà observé dans le périurbain francilien par exemple : la multiplication des ménages isolés et la diversification des structures familiales (essor des familles monoparentales...) suscitent des choix résidentiels qui privilégient les localisations « centrales » bien équipées en aménités et qui présentent un « gradient d'urbanité » plus fort (Motte et Belton-Chevallier, 2011). Sur le plan des CSP, ces périurbains d'origine rurale se caractérisent par un plus fort taux d'indépendants (agriculteurs, commerçants) et l'absence des ouvriers.
- 29 Une deuxième variante de ces parcours internes au périurbain concerne *la réinstallation en pôle périurbain* (Groupe 5, 56 enquêtés dans le profil, 18 % de l'échantillon) : Il s'agit des enquêtés qui vivaient dans des pôles secondaires du périurbain pendant leur enfance et qui s'y sont réinstallés aujourd'hui (dont plus de la moitié (53 %) dans la même commune). Dans la majorité des cas les parcours sont restés indépendants de la ville-centre, mais 18 % des membres de ce groupe sont passés par un pôle urbain (18 % des logements précédent le logement actuel). Enfin, même s'ils ont fait le choix de rester ou

de revenir dans un contexte assez dense au sein du périurbain, leurs logements restent assez peu denses : seuls 4 % d'entre eux vivaient en appartement durant leur enfance, cette proportion augmente à 30 % pour leur logement précédent leur résidence actuelle, mais retombe ensuite à 9 %. Comme pour les autres groupes des originaires du périurbain, c'est la maison mitoyenne qui constitue leur choix de logement majoritaire (56 %) ; la maison en milieu de parcelle représentant un tiers des choix (35 %). Les petites villes du périurbain offrent donc l'avantage de permettre l'installation en maison individuelle tout en conservant un minimum d'urbanité. C'est d'ailleurs dans ce groupe que les facteurs attractifs traditionnels du périurbain sont les moins valorisés dans les discours (coût du foncier moindre, espace, cadre naturel...). Ici, ce sont avant tout les aménités qui sont mises en avant pour expliquer les choix résidentiels. Sur le plan socioprofessionnel, ce groupe se caractérise par une légère surreprésentation des indépendants mais il s'en distingue par un profil plus proche de la moyenne des enquêtés. Sa structure par âge est également beaucoup moins polarisée.

- 30 Enfin, la dernière variante concerne la *réinstallation en zone rurale du périurbain* (Groupe 6, 25 enquêtés dans le profil, 10 % de l'échantillon). Ce type de parcours concerne les individus qui vivaient dans une commune rurale du périurbain durant leur enfance et vivent dans une commune de ce type encore aujourd'hui. Ce sont donc des « ruraux du périurbain », dont la résidence périurbaine ne repose pas forcément sur une mobilité puisque beaucoup de ces enquêtés sont devenus périurbains par absorption de leur commune d'origine dans une aire urbaine. De tous les groupes, c'est ici que les parcours sont les plus indépendants de la ville-centre, puisque seuls deux enquêtés y ont résidé au cours de leur trajectoire. C'est aussi ce groupe qui stigmatise le plus la grande ville. En revanche, la réinstallation en zone rurale a parfois été précédée d'un passage par des pôles du périurbain : pour 20 % des enquêtés le logement précédent était situé dans une petite ville du périurbain. Cela explique aussi pourquoi un quart de ces ruraux du périurbain ont habité en appartement avant de déménager dans leur logement actuel. La maison individuelle non mitoyenne domine largement durant l'enfance des enquêtés et elle est encore majoritaire aujourd'hui (68 % des logements actuels), mais la réinstallation en pavillon a parfois été précédée d'un passage en appartement (4 cas) ou en maison mitoyenne (7 cas). Ces parcours font donc apparaître le rôle redistributeur des petites villes au sein du périurbain.
- 31 Au total, ces parcours internes au périurbain montrent la complexification des rapports entre périurbanisation et étalement urbain. Les trois types de trajectoires identifiés ne vont pas dans le sens d'une dédensification de la ville, mais au contraire dans celui d'un gain (groupe 1) ou d'un maintien (groupes 5 et 6) du gradient d'urbanité. Ils révèlent aussi la distension des liens entre le périurbain et la ville-centre, puisque seule une minorité de ces enquêtés sont passés par un pôle urbain (20 à 30 % dans les groupes 1 et 5, aucun dans le groupe 6) au cours des trois étapes de leur parcours analysés par notre étude, et que certains (les ruraux du périurbains, groupe 6) ont même un discours très urbaphobe. Ils montrent le rôle clé des petites villes du périurbain qui apparaissent comme des pôles redistributeurs importants au sein des couronnes périphériques. Ces pôles sont des espaces attractifs offrant la possibilité de concilier une résidence en maison individuelle avec un minimum d'urbanité. Si la grande ville est volontiers stigmatisée dans les discours, ce n'est pas le cas de la petite...

## Conclusion

- 32 Même si elle reste liée aux spécificités de la périurbanisation polycentrique du Dunkerquois, cette étude montre que les petites villes périurbaines ne sont pas seulement des « pôles secondaires » organisant les mobilités quotidiennes, mais qu'elles jouent également un rôle redistributeur des mobilités résidentielles. La typologie des parcours résidentiels a révélé la grande diversité des trajectoires périurbaines qui ne correspondent plus toutes au modèle uniforme du « desserrement résidentiel » à partir de la ville-centre. La dynamique périurbaine ne repose pas seulement sur le mythe rural, elle se fonde aussi sur l'attrait de la petite ville périphérique qui n'est jamais stigmatisée dans les discours des enquêtés et qui représente un bon compromis entre éloignement de la grande ville et maintien d'un minimum de densité dans le cadre de vie. En effet, bien qu'elles ne possèdent pas toutes les attributs symboliques et traditionnels de l'urbanité intense des villes-centres, on observe clairement une « montée en urbanité » dans les paysages, l'équipement et la morphologie de ces petites villes du Dunkerquois. Ces petites villes sont dotées d'un parc de logements offrant des solutions de compromis entre maison individuelle en milieu de parcelle et appartement en immeuble collectif, avec une grande diffusion des maisons de ville mitoyennes. Elles disposent aussi d'espaces publics bordés de commerces et services diversifiés, et pour certaines d'une desserte en TER.
- 33 Ces stratégies de compromis entre éloignement de la ville-centre et degré minimal d'urbanité peuvent s'interpréter de plusieurs manières. Bien que l'enquête n'ait pas permis de tester cette hypothèse, on peut y voir un effet de la transition énergétique et d'une prise de conscience chez certains périurbains de la nécessité de limiter leurs mobilités par un cadre de vie plus dense et mieux équipé. Mais on peut aussi y voir un effet de la précarisation professionnelle et de l'instabilité des structures familiales caractéristiques de la société post-fordiste qui génèrent des parcours résidentiels plus variés, moins linéaires et plus dépendants de la solidarité familiale (Authier *et al.*, 2010b). Ainsi, les passages par la petite ville périphérique concernent souvent des jeunes adultes ou des personnes âgées, et l'attrait pour des types d'habitat plus denses en périurbain (appartements, maisons mitoyennes) reflète plus généralement l'essor des ménages « dits solos » dans les grandes zones urbaines, qui est « une des tendances les plus marquées des dernières décennies » (*Ibid*, p. 17). Si les espaces périurbains deviennent plus matures et diversifiés, ils tendent aussi à se banaliser. On y retrouve les grandes tendances des parcours résidentiels en France et il est donc nécessaire de dépasser les oppositions trop systématiques entre le périurbain et les modèles résidentiels des villes-centres. Les petites villes périphériques représentent une de ces multiples formes d'urbanité intermédiaires qui traversent aujourd'hui le périurbain et participent à la maturation de ces espaces.



---

## BIBLIOGRAPHIE

- Aragau C., 2009, « Les petites villes du périurbain : pérennités et métamorphoses, in Vallat (dir.), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*, vol. 2, Turbulences, l'Harmattan, p. 49-58
- Aragau C., Berger M., Bonnin-Oliveira S., Desponds D., Escaffre F., Rougé L., Thouzeller C., 2012, *Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, Rapport PUCA
- Authier J-Y., Bonvalet C., Lévy J-P. (dir.), 2010a, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon : PUL, 428 p.
- Authier J-Y (dir.), 2010b, *État des lieux sur les trajectoires résidentielles en France, rapport de recherche pour le PUCA*, n° 1255.
- Baccaïni B., 2001, Les migrations en France entre 1990 et 1999, *INSEE Première*, n° 758
- Bres A., Mariolle B. (dir.), 2011, *Les figures d'une éco-mobilité périurbaine. Entre intermodalité obligée et densité dispersée*, rapport pour le Plan Urbanisme Architecture (PUCA), PUCA
- Cailly L., 2010, « La question périurbaine revisitée », in Cailly et Vanier (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Paris : A.Colin, p. 213-235
- Cailly L., 2007 Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation, *Annales de géographie*, 2/2007 (n° 654), p. 169-187
- Cailly L., Dodier R., 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n° 205, p. 67-80
- Charmes E., Launay L., Vermeersch S., 2013, *Le périurbain, France du repli ?*, La vie des idées, 28 mai 2013. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>
- Cordobes S., Lagarge R., Vanier M., 2010, La prospective d'un tiers espace, le périurbain. Vers des périurbains assumés, DATAR, *Territoires 2040*, n° 2, « Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires », pp. 21-32
- Debroux J., 2011, Stratégies résidentielles et position sociale : l'exemple des localisations périurbaines, *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 121-139
- Édouard J.C., 2012, *La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin*, *Annales de Géographie*, n° 683, janvier, pp. 25-42.
- INSEE, 2010, Les mobilités résidentielles en Nord-Pas De Calais, *les dossiers de Profils*, n° 99, novembre 2010
- Hilal M., Sencébé Y., 2002, Mobilités quotidiennes et urbanité suburbaine, *Espaces et Sociétés*, n° 108-109, p. 133-153.
- Lévy J., 2004, Modèle de mobilité, modèle d'urbanité et Essences du mouvement », dans Les sens du mouvement. Modernité et mobilité dans les sociétés contemporaines - Actes du colloque de Cerisy de juin 2003, Paris, Belin, p. 157-170 et p. 298-307

Lugan J.C., 1997, Sociabilité et intégration dans les petites villes : hypothèses sur une évolution, *in* Laborie et Renard J. (dir.), *Bourgs et petites villes*, Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et Territoires, n° 10, pp. 399-406.

Motte-Baumvol B., Belton-Chevallier L., 2011, Les territoires périurbains à l'épreuve de la progression des célibataires et familles monoparentales, *Espace populations sociétés*, 2011/3, pp. 577-589.

Pays des Moulins de Flandre, 2012, Diagnostic Economie. Définition de la stratégie de développement économique du Pays des Moulins de Flandre. Rapport de fin de phase 2, Pays des Moulins de Flandre, Wormhout, 77 p.

Santamaria F., 2012 Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ?, *Norois*, n° 223, pp. 13-30.

Sennett R., 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris : Seuil, 288p.

Soja E., 2000, *Postmetropolis. Critical studies of Cities and Regions*, Londres : Blackwell-Wiley, 462 p.

Taulelle F., 2010, La France des villes petites et moyennes, *in* Cailly et Vanier, *La France une géographie urbaine*, Coll U, Armand Colin, pp. 149-168

Wirth L., 1938, Urbanism as a way of life, *The American Journal of Sociology*, vol. 44, n° 1, p. 1-24.

## ANNEXES

### Méthodologie de l'enquête :

La zone d'enquête NEMO\* est définie hors de la Communauté Urbaine de Dunkerque (limites 2011), dans une zone tampon de 10 km de part et d'autres de l'A25 et de la voie ferrée Lille-Dunkerque, soit 49 communes et 60 130 habitants (INSEE 2008).

Le questionnaire porte sur les caractéristiques du ménage des enquêtés (classe d'âge, CSP, statut familial, nombre d'enfants, etc.) et de leur logement actuel (type morphologique, statut d'occupation, taille, etc.). Mais il aborde également le rôle des réseaux amicaux et familiaux dans leurs choix résidentiels (lieux de résidence des parents et des beaux-parents, échanges de services dans la famille, filières relationnelles d'accès au logement, etc.), ainsi que celui des transports (moyens des transports utilisés, lieu de travail, etc.) et des aménités commerciales. Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'une enquête biographique, le questionnaire intègre une dimension longitudinale en identifiant les caractéristiques du logement des enquêtés à trois étapes de leur parcours résidentiel : à l'âge de 10 ans, juste avant leur déménagement dans leur logement actuel, et leur situation actuelle. Enfin, l'enquête fait une place au point de vue des acteurs en intégrant des questions ouvertes sur les raisons du dernier déménagement, sur les représentations de la ville et de la campagne périurbaine.

L'enquête s'est déroulée en passation directe entre novembre 2011 et janvier 2012, dans l'espace public. L'échantillon a été équilibré en fonction du genre, des classes d'âge et des CSP (INSEE 2008). Le choix des lieux d'enquête, dans les petites villes du périurbain, a entraîné une surreprésentation de certaines communes (Bergues et Cassel). La distribution spatiale des enquêté-e-s reste néanmoins relativement équilibrée.

Méthodologie des analyses multivariées (Analyse des Correspondances Multiples (ACM) et Classification Ascendante Hiérarchique (CAH)) :

L'échantillon recueilli est de 311 enquêté-e-s. Toutefois les variables retenues pour l'ACM ont réduit cet échantillon à 247 enquêté-e-s (type de commune (INSEE ZAU2010), population communale (INSEE 1954-2009) et type de logement, à l'âge de 10 ans et aujourd'hui, soit 6 variables). De nombreuses variables supplémentaires complètent la caractérisation des groupes obtenus par CAH (CSP, attraits du périurbain, lieux stigmatisés, proximité des parents/beaux-parents, etc.). L'analyse des variables supplémentaires a été affinée par l'utilisation de tests de Khi2. Nous obtenons 6 groupes d'enquêté-e-s décrits dans la partie 3.

Méthodologie de calcul des densités nettes de population :

La définition des densités nettes de population est obtenue en divisant la population communale sur les surfaces habitées (occupées par l'habitat) issues du Mode d'Occupation du Sol (MOS) fourni par la Région Nord-Pas de Calais sur sa plateforme géomatique SIGALE (Données 2009).

Malgré une précision de 200 m, des erreurs dans le renseignement d'usage du sol dans ce MOS, lissée à l'échelle communale mais pas à l'échelle infra-communale, ont motivé le choix de cette première échelle. Les données INSEE 2008 ont été utilisées plutôt que 2009 où des fusions de communes ont été prises en compte, réduisant la précision de l'étude.

## NOTES

1. Le terme de « parcours » résidentiel prend le pas ces dernières années sur ceux de « stratégies » et de « trajectoires », qui sous-entendent une capacité trop radicale des acteurs à maîtriser leurs pratiques résidentielles (voir Authier *et al.*, 2010b, p.7)
2. NEMO : Atelier du Master 1 MUTUDIL (2007-2008)
3. Cette enquête s'insère dans le projet TOUCH (Transport, Orientations, Urbanisme, Climat, Habitat), mené par le laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnement & Société) EA 4477, Université du Littoral Côte d'Opale, sous la direction scientifique d'Anne-Peggy Hellequin. Ce projet financé par l'ADEME et le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, a été réalisé en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), le CETE Nord-Picardie et l'AGUR (agence d'urbanisme de Dunkerque).
4. Contrairement aux enquêtes spécifiquement consacrées aux parcours résidentiels – fondées sur des matrices biographiques (voir Authier *et al.*, 2010b) – le questionnaire NEMO n'offre pas une vision exhaustive de ces parcours, puisqu'il contient des informations sur le logement des enquêtés à seulement trois étapes de leur vie : à l'âge de 10 ans, le logement précédent le logement actuel, et le logement au moment de l'enquête (voir encadré). Il s'agit là d'une limite importante. Mais la comparaison de ces trois moments peut suffire à montrer le rôle redistributeur des petites villes dans les parcours, même si une grande partie de ces derniers nous échappe.
5. Entendus comme des unités urbaines INSEE de plus de 2 000 habitants situés dans l'espace périurbain (couronne périurbaine et communes multipolarisées)
6. Depuis les études de Louis Wirth (1938), l'urbanité désigne « le caractère proprement urbain d'un espace » (Lévy, 2004), et peut se diffuser en dehors de la « ville » proprement dite. L'urbanité se fonde sur la conjonction entre densité et diversité (Wirth, 1938, Lévy, 2004). Elle désigne la capacité d'un espace à faire cohabiter des populations diverses, à « rassembler des inconnus » (Sennett, 1979). On se limitera ici à la première de ces deux dimensions: la densité

(démographique et morphologique), l'enquête n'ayant pas permis d'étudier les représentations des périurbains face à la diversité sociale.

7. Calais, Saint-Omer

8. INSEE ZAU 2010

9. Le périurbain dunkerquois se caractérise par une population importante à l'échelle régionale avec 78 939 habitants dans la couronne périurbaine et 17 474 habitants dans les communes multipolarisées du SCOT (soit 96 413 habitants dans l'espace périurbain) contre 180 627 habitants dans le pôle urbain (INSEE, 2009). La couronne périurbaine de Dunkerque représente donc environ 30% de la population totale de l'aire urbaine

10. Dans le nouveau zonage en aire urbaine (2010), l'INSEE se fonde sur les bassins d'emploi pour définir des « pôles urbains » (unités urbaines comptant plus de 1 500 emplois), et distinguer des « grands pôles urbains » (plus de 10 000 emplois), des « moyens pôles » (de 5 à 10 000 emplois) et des « petits pôles » (de 1 500 à 5 000 emplois).

11. Taux de variation annuel moyen (TVAM) de l'espace périurbain est compris entre 1,3 et 2 %/an entre 1968 et 1982 contre 2,1 à 2,5 %/an pour les pôles secondaires. Certaines communes connaissent même une explosion démographique comme la commune de Hoymille dans l'unité urbaine de Bergues avec 21 %/an entre 1968 et 1975, puis 6%/an entre 1975 et 1982.

12. 52% de la croissance démographique périurbaine est portée par les pôles secondaires du périurbains entre 1982 et 1990 .

13. CCI d'Opale 2011

14. CCI d'Opale 2011

15. Avec 21 % de l'emploi salarié du canton en 2010 (Pays de Moulins des Flandres, 2012).

16. En 2010, avec un indice de concentration de l'emploi de 56 %, il y avait deux fois plus d'actifs occupés sur le territoire que d'emplois (Pays de Moulins des Flandres, 2012).

17. Pays de Moulins des Flandre, 2012

18. Cassel et Bergues étaient les centres de châtelainies dotées de chartes octroyées par les comtes de Flandres.

19. INSEE RP 2008

20. INSEE RP 2011

21. Le questionnaire NEMO contient des informations sur le logement occupé par les enquêtés à trois moments de leur parcours : le logement occupé à l'âge de 10 ans, le logement précédent le logement actuel, et le logement au moment de l'enquête. Pour l'étude des parcours l'échantillon est ramené à 247 enquêtés, ceux ayant renseigné toutes ces variables. (Voir encadré)

22. Il s'agit des enquêtés qui résidaient à l'âge de 10 ans dans une commune située dans un territoire *actuellement* classé en zone périurbaine, même s'il ne l'était pas encore durant l'enfance des enquêtés.

23. Si on prend en compte les 214 enquêtés ayant encore leurs parents ou beaux-parents en vie au moment de l'enquête.

24. Une analyse des correspondances multiples (ACM) a été menée sur le questionnaire, et a mis en lumière les corrélations entre le logement actuel des enquêtés et le logement qu'ils occupaient durant leur enfance. Ces variables principales concernant la résidence ont été croisées avec des variables supplémentaires sur la CSP, la classe d'âge, et la perception de l'urbain.

---

## RÉSUMÉS

Cet article prolonge les recherches sur la maturité des espaces périurbains et le rôle nouveau des petites villes dans les dynamiques de densification/polarisation qui traversent les périphéries des grandes aires urbaines. Mais si le rôle des « pôles secondaires » dans l'emploi et les pratiques de chalandise des périurbains a déjà été souligné, leur importance dans la structuration de leurs parcours résidentiels reste peu étudiée. Fondé sur une enquête par questionnaires dans le dunkerquois, cet article analyse le rôle des petites villes périphériques dans les parcours résidentiels des périurbains. Après avoir discuté la notion de « petite ville périurbaine » et présenté ses spécificités dans le Dunkerquois, l'article propose une typologie des parcours résidentiels périurbains soulignant le rôle redistributeur des petites villes au sein des périphéries. Il montre l'importance chez certains périurbains de la recherche d'une « urbanité minimale », compromis entre éloignement de la grande ville et maintien d'un gradient de densité urbaine dans le cadre de vie.

Recent studies have underlined the growing importance of small cities in the polarization processes in the outskirts of large metropolitan areas, and in the so-called “maturation” of periurban spaces. Some works have shown the importance of small cities as new economic central places or commercial amenities in urban outskirts. But their role in the periurban residential mobility patterns is largely unexplored. Based on a questionnaire survey in the Dunkerque metropolitan area (France), this paper analyses the key role of peripheral small cities in the housing career of periurban residents. First, we discuss the concept of « periurban small city ». Then, the field and the peculiarities of the Dunkerque region small cities are presented. Finally, we propose a typology of periurban residential careers, which shows that small cities tend to be attractive residential hubs within urban outskirts. We show that many periurban residents are attracted by the “minimal urbanism” small cities can offer, that is a compromise between an out of town relocation and a city-like dense living environment.

## INDEX

**Keywords** : periurban areas, residential mobilities, urbanism, small cities, Dunkerque, Nord Pas - de - Calais, France

**Mots-clés** : périurbain, mobilités résidentielles, urbanité, petites villes, Dunkerque, Nord Pas - de - Calais, France

## AUTEURS

AGATHE DELEBARRE

agathedelebarre35@gmail.com

**THOMAS PFIRSCH**

Maître de conférences

Laboratoire CALHISTE EA 4343

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC)

thopfirsch@hotmail.com